

COMMUNIQUE DE PRESSE



LE MILIEU DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL S'ENGAGE AUTOUR D'UNE DECLARATION COMMUNE DANS LE CADRE DE LA COP21

A l'occasion de la COP21, Film4Climate, initiative de la Banque Mondiale dans le cadre du programme Connect4Climate, le Conseil Economique Social et Environnemental de la Région Ile-de-France – CESER et le collectif Ecoprod ont organisé une conférence internationale le 25 novembre dernier à Paris. Le milieu du cinéma et de l'audiovisuel s'est mobilisé pour réduire l'impact carbone de son activité et sensibiliser les professionnels aux enjeux du changement climatique. Trois continents étaient représentés : l'Amérique représenté par **Lydia PILCHER** de la Producer Guild of America, l'Afrique représenté par **Christopher FOOT**, responsable de la Kenya Film Commission et bien sûr l'Europe représentée notamment par de nombreuses commissions du film (Ile-de-France, Hambourg, Sardaigne, Londres, Oresund...).

Des diffuseurs tels que TF1 et BBC, représentés respectivement par **Catherine PUISEUX**, coordinatrice RSE, membre du collectif Ecoprod et **Jeremy MATHIEU**, responsable RSE de la BBC ont à cette occasion, présenté leurs outils et plus spécifiquement les calculateurs carbone disponibles pour les professionnels de chaque côté de la Manche. **Christiane DOPP**, responsable de la Commission du Film Filmförderung Hamburg Schleswig-Holstein (Allemagne) a présenté son label vert pour les tournages - la Green Film Shooting Card, tandis qu'**Evert ERIKSSON** du Fond Audiovisuel de Flandres (Belgique) a expliqué comment des critères environnementaux ont été inclus dans leur système de soutien à la production.

« Nous avons les outils, les solutions et nous avons les entreprises qui sont en mesure de fournir les services » souligne **Olivier-René VEILLON**, directeur de la Commission du Film d'Ile-de-France, membre d'Ecoprod.

Au-delà des outils, la sensibilisation auprès de la profession et des équipes de film a été abordée : « Une fois en production, vous devez maintenir le dialogue avec vos équipes pour qu'ils sentent qu'ils font partie d'une initiative plus large qu'ils ne pensent, dont l'impact commence par chaque petit geste en faveur de l'environnement » constate **Lydia DEAN PILCHER** de la Production Guild of America.

L'anglais **David PARFITT**, multi-oscarié pour notamment *Shakespeare in Love* et *The Madness of King's George...* apporte son point de vue de producteur: « La différence que nous pourrions faire est énorme. J'ai le sentiment que nous sommes en quelque sorte en train de frapper à la porte mais qu'il est très difficile de se faire entendre. Évidemment, il y a beaucoup d'excuses pour nous, les producteurs, notamment les pressions du budget, la rapidité que la production demande, etc. ».

Afin justement de mobiliser les professionnels et les institutions, une déclaration commune a été établie à l'issue de la rencontre. Fernando MEIRELLES, réalisateur brésilien (*The Constant Gardener, la Cité de Dieu*) lira officiellement cette déclaration le 3 décembre 2015 à 18h sur le pavillon allemand de la COP21.



DECLARATION FILM4CLIMATE // ECOPROD

Cette charte a pour but d'engager ses signataires à réduire l'impact social et environnemental négatif de toute production filmique et audiovisuelle et d'œuvrer en faveur de l'adoption de leviers applicables à tout le secteur, favorisant les bonnes pratiques vis-à-vis principalement de la préservation de la biodiversité, de la réduction des émissions carbone et des déchets.

Dans cet esprit, les signataires s'engagent pleinement à mettre en place un certain nombre d'action dans la mesure de la faisabilité de leur production :

- Mettre en place des méthodes validées et utiliser les logiciels d'analyse et de calcul de l'empreinte carbone des productions audiovisuelles.
- Tenir compte des connaissances scientifiques à la fois dans le mode de production et le contenu.
- Travailler avec les commissions du film, les donneurs d'ordre, les institutions, les fournisseurs afin de mettre en place une production respectueuse de l'environnement dans une démarche progressive.
- Limiter l'utilisation du bois et d'autres produits naturels grâce à des matériaux issus de filières certifiées.
- Minimiser la dégradation de l'habitat.
- Eviter la modification des terres et leur contamination.
- Eviter de créer de nouvelles routes et de nouveaux bâtiments.
- Se prémunir contre l'introduction d'espèces étrangères.
- Prendre soin de tous les animaux et leur bien-être.
- Dédommager les communautés éventuellement touchées et entreprendre la réparation des environnements si le dommage est fait.

NOTE : les signataires s'engagent à promouvoir cette charte de façon à ce que le dialogue ait lieu pour une meilleure compréhension des objectifs et leur mise en œuvre. Les professionnels et les entreprises du secteur sont invités à faire savoir leur intention de s'y conformer, à utiliser les logiciels calculateur de carbone disponibles et à utiliser les services de fournisseurs certifiés afin d'atteindre les objectifs ci-dessus.

Ecoprod est une démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel pour engager la filière dans la prise en compte de son empreinte environnementale. Le collectif est actuellement composé de huit partenaires : l'ADEME, le Groupe Audiens, la Commission du Film d'Ile-de-France, France Télévisions, TF1 avec le soutien de la DIRECCTE Ile-de-France (Ministère de l'Economie et de l'Industrie), ont depuis été rejoints par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Pôle Media Grand Paris et le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée.

www.ecoprod.com

Le **Conseil économique, social et environnemental régional d'Ile-de-France (Ceser)** est la deuxième assemblée régionale. Constituée de 128 conseillers, elle représente la société civile francilienne. Le Ceser émet des rapports et des avis sur les grandes orientations de politique régionale.

www.ceser-iledefrance.fr

Film4Climate est une initiative de la Banque Mondiale dans le cadre du programme Connect4Climate.

www.connect4climate.org

Contact presse:

Yann Marchet / Commission du Film d'Ile-de-France

yann.marchet@idf-film.com / T : 06 07 08 98 74 ou 01 56 88 12 88



centre national
du cinéma et de
l'image animée



DIRECCTE
ILE DE FRANCE

